

COMMUNIQUE DE PRESSE – le 21/02/2024

## LES ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE POUR REDYNAMISER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE



### Une motion contre la Fermeture de poste à Jean-Baptiste Burlot ...

Lors du Conseil municipal du 15 février 2024, les élus bellerivois ont adopté à l'unanimité une motion contre la Fermeture de poste à Jean-Baptiste Burlot. Retrouvez le texte intégral et les actions de la Ville :

#### MOTION

« Alors que le gouvernement annonce vouloir « élever le niveau des élèves », le « choc des savoirs » prôné par Gabriel Attal en décembre 2023 -alors Ministre de l'éducation nationale- s'apparente plutôt à un choc de mesures contradictoires.

Bellerive-sur-Allier, à l'instar de nombreuses autres communes, a en effet eu la mauvaise surprise d'apprendre le projet de fermeture d'une des classes de l'école élémentaire Jean-Baptiste Burlot.

Cette situation est regrettable surtout que la collectivité a investi 2 000 000 d'euros dans cet établissement il y a 5 ans. Certes, le nombre d'élèves scolarisés dans les 4 écoles de Bellerive sur Allier connaît depuis 4 ans une diminution. Toutefois, la Ville ne peut se résigner à accepter cette situation et fait tout pour inverser cette spirale infernale de la perte d'élèves dans les écoles de la République.

Outre les **2 millions d'euros de travaux investis à Burlot en 2019**, la Mairie de Bellerive consacre d'importants moyens chaque année pour ses quatre écoles :

- 900 000€/an de dépenses de personnel (40 agents),
- 249 000€/an d'investissements (travaux, mobilier, informatique, etc.)
- 227 387€/an pour le soutien à leur fonctionnement (fournitures, projets pédagogiques, etc.)

De plus, les élèves de l'école Burlot présentent de nombreuses spécificités qui doivent être prises en compte. Elle comporte quelques élèves allophones et des élèves ne parlant pas la langue française à la maison, d'autres élèves suivis par la Maison départementale des personnes handicapées de l'Allier (MDPH), et plusieurs élèves suivis par le RASED.

Tous ces enfants nécessitent un suivi plus important, ce qui ne sera évidemment pas possible dans des classes à double niveau, et avec des effectifs par classe plus élevés.

Enfin, la livraison de 35 logements dans un quartier résidentiel devrait aboutir à la rentrée 2025 à de nouveaux enfants dans nos écoles. Il serait donc dommageable de fermer cette classe pour une année.

Si la baisse de la natalité et la fuite des élèves vers les écoles privées sont irréfutables, **Bellerive-sur-Allier reste l'une des seules communes du Département qui voit sa population augmenter**, signe de son attractivité.

S'opposer à la fermeture de classe est une chose, mais cela ne suffit pas. Réfuter le raisonnement de l'éducation nationale avec des arguments réels et concrets, puis proposer **un plan d'actions précis**, est essentiel. Celui-ci a été élaboré en concertation avec les parents d'élèves et les services municipaux, lors d'une **réunion publique organisée le 12 février dernier**.

#### Acteur 1, acte 1 : La Mairie doit valoriser ses écoles

=> Organiser des journées portes-ouvertes et très largement communiquer dessus, adapter si besoin l'accueil périscolaire, réaliser une étude auprès des parents qui ont fait le choix d'un enseignement privé pour leurs enfants (raisons, motivations, etc.).

#### Acteur 2, acte 2 : L'Éducation nationale doit étoffer son offre pédagogique

=> Soutien scolaire, classe ouverte pendant les vacances, parcours sur les langues vivantes étrangères.

#### Acteur 3, acte 3 : Les parents d'élèves doivent devenir les ambassadeurs de nos écoles

=> Participation aux journées portes-ouvertes, témoignages sur les publications de la Ville (site internet, page Facebook, magazine municipal, ...).

Devant ces constats démographiques et structurels, la Ville de Bellerive s'engage à son niveau à mettre en œuvre un plan d'actions qui doit permettre de soutenir et valoriser les écoles de la République.

En retour, **il est demandé à l'Éducation nationale** que la fermeture d'une classe à l'école Burlot soit reconsidérée. »

## ... et des actions déjà engagées

La collectivité a proposé un plan d'action en 3 actes avec 3 acteurs : la ville, l'éducation nationale et les parents d'élèves.

### Acteur 1, acte 1

#### La commune, pour valoriser nos écoles :

##### Ce qui a été fait :

- Réunion publique le 12/02/2024 au Geysier
- Motion adoptée en Conseil municipal du 15/02/2024
- Promotion des actions des écoles et de la Ville :
  - Réorganisation des Journées portes ouvertes des 4 écoles programmées le 23 mars à l'école J.B Burlot de 8h30 à 10h30 et Jean-Zay de 10h30 à 12h30, le 06 avril à l'école Marx-Dormoy de 8h30 à 10h30 et Alexandre-Varenne de 10h30 à 12h30
  - Campagne de communication : à partir du 7/03/2024  
*(Réseaux d'affichage Decaux, numérique, réseaux sociaux, magazine municipal)*
  - Livret d'accueil des écoles maternelles et élémentaires : sortie avant le 23/03/2024
  - Courriers ciblés auprès des parents des enfants entrant à la maternelle et au CP
  - Réunions avec les parents des enfants :
    - Grande section des 2 maternelles : Ecole Jean-Zay, mardi 19/03 à 18h ; Ecole Alexandre-Varenne, jeudi 21/03 à 18h
    - Nés en 2021 et 2022, fréquentant ou non des crèches : mercredi 20/03 à 18h au Pôle Enfance

##### En cours :

- Mise en œuvre de l'étude d'élargissement des amplitudes d'ouverture de l'accueil en maternelle et du mercredi, avec une mise en place souhaitée dès la rentrée 2024-2025
- Réalisation d'une étude auprès des parents qui ont fait le choix d'un enseignement privé pour leurs enfants (raisons, motivations...)
- Installation de panneaux indicateurs pour bien identifier nos écoles

### Acteur 2, acte 2

#### L'éducation nationale doit étoffer l'offre pédagogique : quelle contribution l'éducation nationale peut-elle apporter dans son offre pédagogique.

- Soutien scolaire dans l'école
- Classe ouverte pendant les vacances
- Parcours sur les langues vivantes étrangères.

### Acteur 3, acte 3

#### Les parents d'élèves deviennent les ambassadeurs de nos écoles :

- Participation aux journées portes ouvertes, témoignages sur les publications de la ville.



# Apprendre à Bellerive

2 MATERNELLES

+ 2 ÉLEMENTAIRES

▶ **J'inscris  
mon enfant**

du  
**11/03**  
au  
**12/04**

▶ **Je découvre  
son école**

JOURNÉES PORTES OUVERTES  
**Les JPO**

- + Élémentaire **J.B Burlot** de 8h30 à 10h30
  - + Maternelle **Jean-Zay** de 10h30 à 12h30
  - + Élémentaire **M. Dormoy** de 8h30 à 10h30
  - + Maternelle **A. Varenne** de 10h30 à 12h30
- 23/03**
- 06/04**